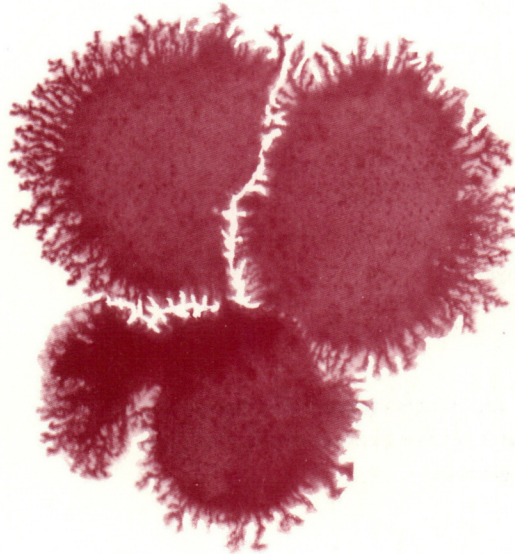


# La chose sexuelle



NOUVELLE REVUE DE PSYCHANALYSE  
NUMÉRO 29 PRINTEMPS 1984

**Gallimard**

# NOUVELLE REVUE DE PSYCHANALYSE

*Paraît deux fois l'an, au printemps et à l'automne, aux Éditions Gallimard.  
Revue publiée avec la collaboration de l'Association psychanalytique de France.*

DIRECTEUR

J.-B. Pontalis

ASSISTANTS DE RÉDACTION

François Gantheret, Michel Schneider

COMITÉ DE RÉDACTION

Didier Anzieu, André Green,

Masud R. Khan (*Corédacteur étranger*)

Jean Pouillon, Guy Rosolato, Victor Smirnoff,

Jean Starobinski

Rédaction :

Éditions Gallimard, 5, rue Sébastien-Bottin, 75007 Paris. Tél. : 544-39-19.

La revue n'est pas responsable des manuscrits qui lui sont adressés.

La rédaction reçoit sur rendez-vous.

Abonnements :

*Nouvelle Revue de Psychanalyse*. Service Abonnements  
49, rue de la Vanne, 92120 Montrouge. Tél. : 656-89-00

Abonnements pour deux ans (4 numéros) :

France et pays de la Communauté..... 275 F

Étranger..... 300 F

Pour tout changement d'adresse, prière de nous adresser la dernière bande d'abonnement.

# La chose sexuelle

*nrf*

NOUVELLE REVUE DE PSYCHANALYSE

Numéro 29, printemps 1984



## TABLE

<i>Argument</i>		5
Nicole Loraux	<i>Le fantôme de la sexualité</i>	11
Paul-Laurent Assoun	<i>C'est, donc, la chose, toujours</i>	33
Sylvie Gribinski	<i>La contamination</i>	61
Jean-Claude Empeiraire	<i>Enfantillages</i>	79
Karima Dekhli	<i>Civilité du sexe moderne</i>	107
Michel Panoff	<i>La sexualité des autres ou le jardin du voisin</i>	123
<i>Entretien avec Joyce McDougall</i>		135
Robert Stoller	<i>La perversion et le désir de faire mal</i>	147
Didier Anzieu	<i>Le double interdit du toucher</i>	173
J. O. Wisdom	<i>Homme et femme</i>	189
Radmila Zygouris	<i>Le sperme du diable</i>	201
Christopher Bollas	<i>Trisexualité</i>	217
Patrick Lacoste	<i>Chambre à part</i>	223
Jean-Michel Hirt	<i>Le cinéma de la mise à nu</i>	249
Jean-Claude Lavie	<i>Ce dîner n'est pas un dîner</i>	269



## VARIA

recueillis par Michel Gribinski 281



## ARGUMENT

« Dans des cas pareils, c'est toujours la chose génitale, toujours... toujours... toujours. » *Devant un Freud ébahi, Charcot lançait à Brouardel cet aveu, qu'il fallait bien faire, de l'étiologie sexuelle des névroses. Et Freud, tout au long, du Projet de 1895 jusqu'à l'Abrégé (ce qui peut surprendre, vu la date de ce texte : 1938) a maintenu, contre les adversaires et les amis et à travers toutes les transformations qu'a pu connaître la théorie du dualisme pulsionnel, son affirmation princeps : celui qui ne reconnaît pas le primat de la sexualité, des « représentations » et des fantasmes qui lui sont nécessairement attachés, s'exclut de la psychanalyse.*

*Qu'en est-il aujourd'hui ? Les psychanalystes soutiendraient-ils avec la même conviction que c'est toujours de ça qu'il s'agit au bout du compte dans les troubles psychiques qui amènent les patients à s'adresser à eux ? De ça, à savoir de la « chose sexuelle », au sens large, quasi illimité, de plus en plus différencié de la « chose génitale », que Freud, avec notamment la découverte du pré-génital et des pulsions partielles, des effets d'après-coup et des fantasmes originaires, lui a donné ? Maintiendraient-ils dans toute sa rigueur, dans tout ce qu'elle eut et garde de provocant, la thèse freudienne selon laquelle la sexualité est coextensive à l'inconscient ?*

*Toute une série de données, relevant des champs clinique, théorique et social, nous paraît inviter à rouvrir aujourd'hui le débat. Certes d'innombrables travaux ont été consacrés à la sexualité génitale, infantile, féminine (plus rarement à la sexualité masculine), perverse, etc. Mais nous nous proposons d'aborder la question plus radicalement. D'où le titre proposé : la chose sexuelle.*

\*

*Rappelons d'abord une ambiguïté. Le mot sexualité peut désigner le comportement sexuel proprement dit (dans le même sens où l'on peut parler par exemple, d'un « comportement alimentaire »), c'est-à-dire une pratique dépendant d'organes et d'une*

*fonction spécifiques. Le même mot, au moins en psychanalyse, renvoie à la « psycho-sexualité » qui, elle, pourrait être retrouvée partout, notamment à la racine de symptômes qui n'ont apparemment rien à voir avec la sexualité au sens commun. Mais ces deux acceptions – l'acception « psychanalytique » et l'acception « triviale » – coexistent et sont souvent confondues chez Freud. Nous-mêmes, quand nous parlons de la « vie sexuelle » d'un patient, nous référons-nous à l'une ou à l'autre, à la Sexualleben ou à la Geschlechtsleben ?*

*Il est vraisemblable, par exemple, que la reconnaissance tardive et difficile – d'où les malentendus d'un Marcuse – de la distinction entre la répression (Unterdrückung) sociale et le refoulement (Verdrängung) intrapsychique de la sexualité implique bien qu'il y a chez Freud une indétermination, peut-être délibérément maintenue, entre ce qui relèverait des pratiques sexuelles et ce qui serait à rapporter, par la médiation de représentations sans contenu sexuel manifeste, à la pulsion sexuelle, celle-ci se caractérisant par ses capacités de déplacement et de transformation.*

*Il semble bien que Freud se soit refusé à faire passer une ligne de démarcation nette entre ce qui serait sexuel et ce qui ne le serait pas. Ses successeurs, eux, paraissent bien avoir tranché, pour la plupart, dans le sens d'une limitation du champ de la sexualité.*

*Comment rendre compte de cette évolution ? Pour la clarté de l'exposé et en simplifiant excessivement le tableau, nous distinguerons trois sortes de facteurs.*

## A. Cliniques

*1. La multiplication de demandes d'analyse et de formes pathologiques devant peu, apparemment, aux conflits sexuels – troubles de caractère, névroses narcissiques, cas limites, affections psychosomatiques, personnalités « as if », dépressions – a pu conduire à révoquer le lien longtemps tenu pour incontestable entre la « chose freudienne » et la « chose sexuelle ». L'intérêt s'est trouvé toujours davantage porté sur des troubles considérés comme plus fondamentaux concernant l'identité, la constitution et les limites du moi. Par là même étaient reconnues des modalités d'angoisse (de morcellement, d'annihilation...) qualifiées de plus profondes que les angoisses liées au conflit œdipien et même préœdipien.*

*2. Les plus solides entités cliniques, telles la névrose obsessionnelle ou la perversion, sont souvent abordées moins sous l'angle d'un conflit entre les pulsions sexuelles et les exigences du surmoi, que comme masquant un « noyau » psychotique ou protégeant de*



la persécution. L'hystérie elle-même, longtemps tenue pour le témoin exemplaire de l'étiologie sexuelle des névroses, a pu être réévaluée : l'« hypersexualisation » serait ici défensive, la « solution sexuelle » cherchée par l'hystérique serait un masque.

Dans le champ des psychoses, l'enchaînement proposé par Freud pour rendre compte de la paranoïa a pu faire place, chez de nombreux auteurs, à un enchaînement inverse : le désir homosexuel serait une défense contre la haine persécutoire.

Ces indications n'impliquent certes pas que la sexualité ne soit pas présente et efficace au cœur de l'expérience analytique – qu'il s'agisse de psychonévroses, de perversions ou de psychoses – mais elle l'est de façon profondément différente de cette prévalence absolue que Freud lui accordait en considérant « les névroses en général comme des troubles de la fonction sexuelle, ce qu'on nomme les névroses actuelles étant l'expression toxique directe de ces troubles et les psychonévroses en étant l'expression psychique » (Ma vie et la psychanalyse, p. 33).

3. Enfin, les troubles qui se laissent définir comme sexuels par leurs symptômes manifestes – impuissance, éjaculation précoce, frigidité, etc. – ont tendu à échapper à l'investigation psychanalytique. Ceux qui en souffrent s'adressent sans doute moins au psychanalyste, « concurrencé » sur son propre terrain fondateur par les thérapies fonctionnelles, sexothérapies, etc., qui ont de ces troubles une approche purement technique : modifier un « faire » par un autre « faire ».

## B. Théoriques

On peut assurément trouver dans les élaborations successives que Freud a données du conflit psychique de quoi justifier une limitation du champ du sexuel. L'extension de l'inconscient à l'instance du moi, la reconnaissance des pouvoirs de la destructivité et surtout de l'auto-destructivité, l'émergence des pulsions de mort, ont, entre autres apports, pu conduire à penser que la sexualité n'était pas nécessairement un des pôles du conflit psychique. Le « démoniaque » passe du côté des forces de répétition et de mort. Éros n'est plus cet « inéducable », cet « inconciliable » par quoi Freud qualifiait la pulsion sexuelle, il est aspiration à l'Unité.

La plupart des œuvres post-freudiennes marquantes ne témoignent-elles pas de cette restriction de la sexualité ? Si la pensée de Melanie Klein reste centrée sur l'Œdipe, elle n'en affirme pas moins la prédominance des pulsions de destruction. Fairbairn, et à sa suite tous ceux qui axent leur théorie sur la relation d'objet, définit le mouvement de la libido comme « object-seeking » et non plus comme « pleasure-seeking ». Winnicott paraît diminuer – on le lui a assez reproché – l'importance de

*la sexualité infantile : first being, « d'abord être ». Kohut n'a rencontré, notamment aux États-Unis, une telle audience que pour avoir décrit une ligne de développement du narcissisme indépendante du développement sexuel. Sans doute Lacan fait-il exception. Mais n'est-ce pas, d'une part, au prix d'une certaine négligence des données cliniques que nous avons rappelées plus haut et, d'autre part, en subordonnant la sexualité à la suprématie du signifiant ?*

### C. Sociaux, culturels, scientifiques

*Si Freud a pu énoncer que l'inconscient ignorait le temps – était hors-temps – on ne saurait pour autant soutenir que les modalités de la vie sexuelle sont, elles aussi, atemporelles. Il n'y a pas d'histoire de l'inconscient; il y a une histoire de la sexualité que de récents et déjà nombreux travaux d'historiens s'emploient à retracer.*

*1. La morale sexuelle n'est plus celle qu'a connue Freud. Elle s'est radicalement transformée tant dans les mœurs que dans les idéaux. On peut mentionner, entre autres traits :*

- la pratique des rapports sexuels à un âge de plus en plus jeune, avec l'accord, voire la complicité, des parents;*
- le nombre croissant des divorces : si l'institution du mariage parvient à se maintenir, elle n'implique plus « choix pour la vie »;*
- la généralisation et la banalisation de l'avortement maintenant socialisé sous le sigle I.V.G.;*
- l'atténuation du péril vénérien qui fut la hantise de la « fin de siècle »;*
- la diffusion de la pornographie, passée en quelques années de l'« Enfer » au « petit écran »;*
- la modification de la législation sur ce qui était autrefois considéré comme délit sexuel : seul le crime sexuel est encore capable de mobiliser le sursaut moral.*

*Enfin, d'une manière générale, est admise l'idée que la satisfaction sexuelle est une condition nécessaire de la santé psychique, chacun étant libre de choisir le mode de satisfaction qui lui convient. La morale n'apparaît plus comme l'instance régulatrice de la vie sexuelle.*

*Cette permissivité des mœurs conduit-elle à rechercher, hors la sexualité, dans l'usage des drogues ou le recours à la violence, la rencontre avec un interdit, le conflit vie-mort se substituant au conflit constitutif de la sexualité? La « révolution sexuelle » dont notre fin de siècle à nous se prévaut est-elle autre chose que l'adaptation aux exigences d'une régulation sociale de la sexualité qui aurait cessé d'être l'« inéducable »,*

*l'« inconciliable », dernier bastion de l'anomie? Nous serions passés de la sexualité-conflit à la sexualité-rendement.*

*2. Les coups portés depuis une vingtaine d'années par la biologie à certaines lois de la nature tenues pour intangibles peuvent avoir pour effet de disjoindre toujours davantage le lien entre sexualité et origine de la vie :*

*– l'activité sexuelle est séparée de la reproduction, et cela dans les deux sens : sexualité sans conception (contraception) et conception sans rapport sexuel (insémination artificielle, fécondation in vitro);*

*– il sera possible de parvenir, probablement dans un avenir proche, à choisir le sexe anatomique de l'enfant;*

*– on observe une pratique, non rare, du rapport fécondant avec un homme réduit à sa fonction de géniteur, parfois à son insu, et écarté de la paternité.*

*Autrement dit, des conceptions fantasmatiques, telles la parthénogénèse, se trouvent désormais comme accréditées avec la maîtrise croissante, par la technique, de la fonction de reproduction.*

*3. Se dessine de plus en plus fortement l'idéal d'une sexualité sans conflits ni avec la morale, ni avec elle-même (elle pourrait toute se dire, et éviter la frustration, l'impossible de sa satisfaction), ni même avec ses objets (naturalisation des perversions, bisexualité revendiquée, etc.).*

*Paradoxalement, cet idéal d'une sexualité sans violence, sans honte, sans interdit n'est-il pas porteur, relayé qu'il est par les idéologies sociales – qui d'ailleurs se réclament de la psychanalyse censée avoir levé le « tabou » sur la chose sexuelle – d'un modèle de civilisation a-sexuée?*

*Certes on pourra nous objecter que nous accordons ici trop d'importance au « manifeste » tant au plan « clinique » qu'au plan « sociologique ». C'est effectivement un fait d'expérience que les modifications sociales, idéologiques ont, contrairement à ce que peuvent croire les observateurs du présent, relativement peu d'impact dans la cure. Il nous semble pourtant qu'il serait tout aussi confortable et illusoire pour les psychanalystes de soutenir que « rien n'a changé en profondeur » que l'inverse.*

*En effet, quoi qu'il en soit à cet égard des positions de chacun, il nous paraît difficile de ne pas admettre que la théorie freudienne de la sexualité, dans sa cohérence, demande à être repensée. Nous disons : dans sa cohérence, car cette théorie tenait ensemble plusieurs éléments :*

1. *le déterminisme de certaines maladies (étiologie sexuelle);*
2. *le rôle précipitant des mœurs du temps (encore dénoncé dans Malaise dans la civilisation), d'autant que celles-ci étaient en contradiction avec les exigences de la « morale civilisée »; l'inconciliabilité de la pulsion sexuelle avec le moi se trouvait donc redoublée et renforcée par l'inconciliabilité de la vie sexuelle avec les prescriptions sociales;*
3. *la fonction « civilisatrice » de la sexualité en tant qu'elle est liée à l'interdit, fonction structurante pour le psychisme normal ou pathologique aussi bien que pour le devenir des cultures.*

*C'est cette unité contradictoire qui se voit aujourd'hui modifiée dans ses éléments et remise en cause dans sa cohérence. D'où le projet de ce numéro qui, aux yeux de ceux qui pensent que la question sexuelle est résolue et que le mal du siècle est à chercher ailleurs, comme aux oreilles de ceux qui pensent que c'est « toujours... toujours... toujours », sous les divers masques qu'elle sait emprunter, de la chose sexuelle qu'il s'agit, apparaîtra également à contre-courant.*

N. R. P.

Cet « argument » est celui que nous adressons aux auteurs pressentis. Il constitue donc le point de départ, plutôt qu'une présentation, de ce numéro.

## LE FANTÔME DE LA SEXUALITÉ

*Ny la douce pitié, ny le pleur lamentable  
Ne t'ont baillé ton nom : ton nom Grec vient d'oster,  
De ravir, de tuer, de piller, d'emporter...*

Ronsard, *Sonnets pour Hélène* (II, 9).

En quête d'un scénario grec pour penser la chose sexuelle, si peu dissimulée dans les mythes que cette évidence même est comme un écran, il y a toujours la ressource de chercher un détour dans Platon. Peut-être relira-t-on alors le *Phèdre*, ce produit achevé d'une stratégie très platonicienne qui consiste à donner à l'âme les émois que l'on refuse au corps. Soit donc un lecteur qui parcourt distraitement le début du dialogue, impatient qu'il est d'arriver au plus vite à l'essentiel, et qui cependant s'arrête à l'orée du second discours de Socrate, à la porte de ce mythe de l'âme dont il attendait tant. C'est qu'en chemin un nom, rencontre assez peu fortuite, l'a arrêté. Ce nom est celui d'Hélène. Hélène qui, pour avoir suivi le beau Pâris, fut cause de la guerre de Troie : telle est du moins, depuis Homère, la tradition. Mais, de la tradition mythologique, Socrate n'a que faire dans le *Phèdre*, et tout particulièrement à l'instant de prononcer sur Érôs ce second discours qui le purifiera d'avoir, dans le précédent, péché envers le dieu. Aussi, dédiant à Érôs un *logos* en forme de palinodie, Socrate se réclame-t-il du poète Stésichore, aveuglé pour avoir, tel Homère, « médité » d'Hélène et qui recouvra la vue après avoir inventé la fiction d'une Hélène chaste dont seul le fantôme suivit Pâris<sup>1</sup>.

Voilà que Socrate s'abrite derrière Stésichore, voilà qu'Hélène introduit à Érôs. Sur le sens de la première opération on ne s'attardera pas outre mesure (à la place du corps désirable inventer un fantôme? belle occasion, pour Socrate-Stésichore, c'est-à-dire pour Platon, de remettre le corps à sa place, une fois encore et peut-

1. Platon, *Phèdre*, 242e-243b (ainsi que 244a, où Socrate fait de Stésichore l'auteur de son discours sur Érôs); Hélène et Stésichore : voir encore Isocrate, *Éloge d'Hélène*, 64.

être une fois pour toutes). Déjà, sur la pointe des pieds, le lecteur s'est esquivé, sur les traces d'Hélène puisque aussi bien, à suivre Hélène, d'Homère à Stésichore et de Sappho à Eschyle, c'est Érôs qu'on trouve – on trouve tous les Érôs, et celui-là même qui, comme dans le *Phèdre*, s'adresse à un beau garçon et non à la plus belle des femmes<sup>1</sup>.

Car Hélène est beaucoup plus qu'une femme, celle-ci fût-elle fille de Zeus, et « Hélène » beaucoup plus que le nom d'une femme. Telle sera du moins mon hypothèse : qu'« Hélène » peut servir de nom grec à la chose sexuelle – en entendant cette expression dans son sens le plus large, quasi illimité et, à coup sûr, neutre, bien au-delà de la différence des sexes. Ou plus exactement (car il ne s'agit pas d'identifier Hélène à la chose sexuelle<sup>2</sup>, mais de s'aider d'« Hélène » pour en penser la notion grecque) : qu'autour du nom d'Hélène, il y va de la sexualité en tant qu'elle est originaire, pour les Grecs aussi – dois-je dire : pour les Grecs d'abord ?

### *Hélène à distance d'Hélène*

À l'origine donc, Hélène. Si, au début de l'histoire humaine, il y a toujours en Grèce un rapt de femme, nul doute que l'enlèvement d'Hélène ne soit modèle de tous les autres, en ce qu'il prélude à la guerre de Troie, ce commencement premier de l'Histoire telle que les Grecs aiment se la conter, sur le mode légendaire de l'épopée. Leurs historiens peuvent bien, tel Thucydide, congédier la fille de Zeus pour assigner à ce conflit fondateur des causes plus sérieuses : gagnant alors la scène comique, Hélène comme fauteuse de guerre prête son nom à Aspasia, et je parierais volontiers qu'aux yeux des Athéniens l'amie de Périclès était à la guerre du Péloponnèse une « cause » plus crédible que les causes de Thucydide<sup>3</sup>. Si, au commencement, il y a la guerre, au commencement de la guerre, il y a toujours Hélène, et la « douloureuse luxure » que, dans un frais vallon de l'Ida, Pâris choisit un beau matin.

Entre le rapt d'une seule femme et une sanglante guerre de dix ans, quelle est la commune mesure ? À cette question que, dans l'Athènes de Thucydide et

1. Hélène hante le second discours de Socrate : 248c 2 (allusion à Adrasteia, épithète de sa mère Némésis); 251a (le beau visage du jeune garçon est, comme celui d'Hélène, d'aspect divin et, comme lui, fait frissonner); 252a (tout quitter pour le bel objet, comme Hélène chez Sappho, fr. 27 Reinach-Puech); 252d (faire de l'aimé un *agalma*), etc.

2. Il importe peu à mon propos que du point de vue d'une étymologie supposée authentique, le nom d'Hélène la désigne ou non comme la « Vénus grecque » (H. Grégoire, « L'étymologie du nom d'Hélène », *Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, 32 (1946), pp. 255-265).

3. Rapt de femme au début de l'histoire : Hérodote, I, 1-5 (lequel attribue ce type de discours aux Perses); la puissance et la crainte qu'elle inspire, causes de la guerre de Troie comme de la guerre du Péloponnèse : Thucydide, I, 9, 1-3 (et 23, 6); l'Hélène-Aspasia des comiques apparaissait dans des pièces perdues de Cratinos et d'Eupolis : voir surtout Aristophane, *Acharniens*, 524-529.

de l'ancienne comédie, les tragiques posent avec insistance, il semble qu'Homère ait d'origine répondu : il n'y en a pas si, dans Hélène, on ne voit que la femme, toute belle soit-elle. Ou encore : il y a certes disproportion, mais pour ceux-là seulement qui ne veulent pas entendre qu'Hélène est elle-même et plus qu'elle-même.

À l'abri des murs de Troie, Hélène partage le lit de Pâris, cependant que, sur le champ de bataille, Troyens et Achéens s'entretuent pour « Hélène ». Faut-il en conclure qu'elle n'est qu'un nom, cette Hélène pour qui, à cause de qui, autour de qui (entre ces expressions, la langue grecque ne distingue pas toujours) les hommes meurent? Peut-être. À condition toutefois d'ajouter aussitôt que, pour tout un chacun, ce nom pèse incommensurablement plus lourd que la femme trop femme à l'abri des murs troyens : pour les combattants sans doute, pour Ménélas et Pâris à coup sûr, mais aussi, de façon plus surprenante, pour Hélène elle-même. Comme si elle n'avait d'autre identité que d'être toujours objet pour autrui (de plaisir, de souffrance, qu'importe?), l'Hélène de l'*Iliade* est à soi ce qu'elle est aux autres : enjeu du conflit, enclave de guerre à l'intérieur du palais de Priam. Nom ultime de la souffrance des guerriers, « Hélène » sert encore à nommer le rapport que la fille de Zeus, comme dépassée par ce dont elle est porteuse, entretient de soi à soi.

Lorsque, pour la première fois, le poème la donne à voir, Hélène est occupée à tisser et, avec ces figures que, sur la pourpre de l'étoffe, elle trace, tout est dit, déjà, dans la langue silencieuse du tissage : « Elle y trace les épreuves que [Troyens et Achéens] ont subies pour elles sous les coups d'Arès<sup>1</sup>. » Par la suite, Hélène prend la parole, à sept reprises, et, à une exception près<sup>2</sup>, ce sera à chaque fois pour tenter – sur le mode de l'irréel, il est vrai – d'introduire un écart entre celle qui parle et celle que voient les autres. Comme un refrain, trois thèmes ordonnent ces prises de parole. Un vœu de mort au passé, d'abord : « Ah! si j'étais morte! » (ou encore, à l'usage de Pâris : « Ah! comme tu aurais dû mourir! »). Puis, l'évocation des mots infamants qui pèsent et pèseront sur elle, chez les Troyens comme parmi les Achéens. Enfin, pour couronner le tout, le blâme qu'à cause d'« Hélène » Hélène retourne contre soi, lorsqu'elle s'imagine être sous le regard d'un beau-frère, ce double du mari (Hector maintenant et naguère Agamemnon) : « Moi, face de chienne », « moi, chienne lugubre ». Ainsi, constituée par cette perpétuelle tension maintenue de soi à soi, l'Hélène iliadique ignore la sexualité tranquille dont Giraudoux gratifiera son Hélène, créature bien lisse sur laquelle

1. *Iliade*, III, 125-128.

2. Il s'agit de la présentation d'Ulysse par Hélène (III, 200-202); les autres prises de parole se situent en III, 173-180, 229-242, 399-412, 428-436; VI, 344-358; XXIV, 762-775.

glissent les reproches<sup>1</sup>. À l'abri des murs de Troie, Hélène est entamée par « Hélène ».

« Hélène » dépasse Hélène, mais il est vrai aussi qu'« Hélène » est moins qu'Hélène et, chose convoitée ou honnie, se dit volontiers au neutre. Ainsi, chez les tragiques, *agalma* (chose précieuse) et *kallisteuma* (chose de beauté) coexistent avec *téras*, le monstre. Mais déjà, dans l'épopée, elle était *thauma* (prodige) pour les mortels, en même temps que *pèma* (fléau) pour la cité de Troie<sup>2</sup>.

Qu'est donc Hélène, pour soi comme pour les autres? Objet? Sujet? Entre les deux, il semble bien qu'on doive parfois renoncer à faire le départ. Soit, par exemple, le thème des pleurs. L'accointance d'Hélène avec les larmes est évidente, et, dans l'épopée, on peut généralement distinguer celles qu'elle verse de celles qu'elle fait verser aux combattants dans la guerre, comme elle source de pleurs – c'est Arès ou *polémos* qui, dans l'*Iliade*, est *polydakrys*, mais Euripide n'aura aucun mal à remonter de l'effet à la cause, pour assimiler Hélène tout entière aux larmes et au sang du combat<sup>3</sup>. Entre le sujet et l'objet, il arrive cependant qu'on hésite, indécidablement. Lorsque par deux fois, au chant II de l'*Iliade*, les Achéens ou Ménélas sont crédités du désir de « venger les sursauts de révolte et les sanglots d'Hélène » (*tisasthai t'Hélènès hormèmata té stonakhas té*)<sup>4</sup>, que faut-il comprendre? Les Achéens sont-ils censés racheter les pleurs d'Hélène ou ceux qu'elle leur fait verser? La première solution, que choisissait Paul Mazon dont je cite la traduction, est tentante pour qui, passant comme le lecteur du camp grec à l'intérieur des murs de Troie, verra effectivement, au chant suivant, couler les larmes d'Hélène; elle est tout aussi plausible si l'on s'en tient, comme les auditeurs des récitations homériques, au contexte et au statut des locuteurs : Nestor, bon discoureur qui sait ranimer à volonté l'ardeur des troupes, et Ménélas, mari bafoué, ont intérêt à croire ou à faire croire aux sanglots d'une Hélène enlevée malgré elle. Mais la seconde solution, qui consiste à faire tressaillir et pleurer les guerriers, Ménélas tout le premier, à cause ou au sujet d'Hélène, est tout aussi fondée, dans le contexte précis du chant II comme dans la tradition, et avait déjà la faveur des

1. La « chiennerie » : III, 180; VI, 344 et 356. Dans *La guerre de Troie n'aura pas lieu*, les « noms d'animaux » sont réservés au partenaire érotique, avec cette façon d'intervertir les sexes qui s'appelle la tendresse (II, 12).

2. *Agalma* : Eschyle, *Agamemnon*, 740; *kallisteuma* : Euripide, *Oreste*, 1639 (Hélène instrument des dieux pour chasser l'*hybrisma*, l'insolence des mortels : l'écho des deux neutres est tout, sauf dépourvu de sens); *téras* : Euripide, *Hélène*, 256 (c'est Hélène qui parle, distante d'elle-même à l'imitation d'Homère). *Thauma* : *Chants cypriens*, fr. VII, Allen, 1; *pèma* : *Iliade*, III, 48-50 et 160 (le *pèma* est « cause ou sujet de douleur », « chose nuisible comme origine, agent ou porteur d'un procès, et non comme produit du procès » : F. Mawet, *Vocabulaire homérique de la douleur*, Bruxelles, 1979, pp. 91-101).

3. Larmes d'Hélène : par exemple *Iliade*, III, 142, 176, *Odyssée*, IV, 184; Arès et *polémos* : *Iliade*, III, 132, 165; Hélène, larmes et sang : Euripide, *Hélène*, 364-365 (et 199, 213); cf. *Oreste*, 56-57, 1363.

4. *Iliade*, II, 356 et 590; les scholies proposent les deux interprétations.



critiques hellénistiques. Entre Hélène-sujet et Hélène-objet, qui pourra donc jamais trancher ?

Hélène et « Hélène » : inadéquation de soi à soi, présence plus forte du nom que de l'être, indécision du sujet et de l'objet. À ces figures de distance, on en ajoutera encore une, avant de quitter l'*Illiade* et le rapport de la fille de Zeus à soi-même<sup>1</sup> : celle d'une Hélène sous le signe d'Aphrodite, mais dont le corps est paradoxalement très peu là.

Absence d'autant plus paradoxale que, pour les historiens de la religion grecque, Aphrodite incarne l'immédiateté du désir réalisé, l'image même de « l'amour devenu corps ». Et, de fait, c'est bien au corps de la déesse, « à sa gorge merveilleuse, à sa poitrine désirable, à ses yeux brillants », qu'Hélène, au chant III, reconnaît Aphrodite sous son déguisement, sous cette forme de vieille fileuse qui eût dû la mieux dissimuler (Aphrodite, il est vrai, n'est pas, comme Athéna, rompue au jeu des semblants : plus puissant que toutes les apparences, son corps toujours est là, offert à la vue<sup>2</sup>). Or Hélène, elle, n'a pas de corps. Ou du moins, au sujet de son corps qu'il faut imaginer si désirable, jamais le poète n'esquisse la moindre description, comme si, de sa beauté, elle n'était que dépositaire, comme si « Hélène » dispensait de dire ce qu'est Hélène : affirmer comme les vieillards de Troie que « quand on l'a devant soi elle ressemble aux déesses » n'est pas tracer un portrait de la Femme fatale, mais simplement reconnaître que la toute-divine mortelle prend son sens hors de soi. Sans doute, à se situer dans l'étroite familiarité d'Aphrodite, Hélène est-elle entourée d'*himéros*, ce désir irrésistible et très présent au corps qui, avec Érôs, conduit dans la *Théogonie* le cortège de la déesse : les lecteurs de l'*Illiade* n'ont pas été sans remarquer que le « doux désir » que Pâris éprouve pour Hélène n'a d'égal que celui que Zeus, manipulé par Aphrodite, éprouvera pour Héra<sup>3</sup>. Mais, en ce qui concerne le désir, il n'en va pas comme avec les larmes et les choses, semble-t-il, sont plus claires : l'*himéros* d'Hélène est toujours le désir qu'elle suscite, rarement celui qu'elle éprouve. S'il a réalisé le rêve des prétendants qui, jadis, désiraient (*himeiron*) tous être son époux, Pâris n'est pas quitte pour autant envers l'*himéros* d'Hélène, en lui plus fort à Troie qu'il ne le fut au jour de la première union, sur l'île rocheuse de Kranaè ; mais à ce brûlant désir et au

1. On cessera alors de distinguer Hélène et « Hélène », en attendant que cette opposition ne se reforme dans l'opposition d'Hélène et de son fantôme.

2. *Illiade*, III, 396-397 ; citation de W. Otto, *Les dieux de la Grèce*, trad. fr., Paris, 1981, p. 118 ; sur Aphrodite et la sexualité heureuse, voir aussi W. Burkert, « Afrodite e il fondamento della sessualità », dans C. Calame (éd.), *L'amore in Grecia*, Rome-Bari, 1983, pp. 135 et 139 (la sexualité grecque comme chose sans problème).

3. *Himéros* : Hésiode, *Théogonie*, 200. Pâris et Hélène : *Illiade*, III, 437-447 ; Zeus et Héra : XIV, 314-328.

discours qui l'énonce, Hélène répond par une obéissance silencieuse qui ne saurait passer pour autre chose que de la soumission à Aphrodite. Il est vrai que le « doux désir » de Ménélas vient, il y a peu, de s'emparer de son cœur. Lui arriverait-il donc d'éprouver en son nom propre l'*himéros* d'un homme? Peut-être Homère entend-il suggérer qu'avec Hélène, les choses ne sont jamais aussi simples. Car, dans l'exercice même du désir, la belle Hélène commet un solécisme en confondant la présence et l'absence : à employer les mots avec quelque rigueur, ce n'est pas *himéros* qui devrait en l'occurrence poindre son cœur pour l'époux dont tout la sépare, mais *pothos*, désir de l'absent <sup>1</sup>.

Sans s'attarder sur ce déplacement très parlant, on se risquera toutefois à en suggérer une interprétation : Hélène, qui désire l'absent comme s'il était là, est comme étrangère – ou, du moins, absente – au désir qu'elle provoque, et qui a lu le chant III de l'*Illiade* n'oubliera pas la vision de la belle silencieuse qui, sur les pas d'Aphrodite, traverse pensivement la ville de Troie, enveloppée d'un manteau blanc comme, chez Hésiode, Aidôs et Némésis quittant le monde corrompu des humains <sup>2</sup>. De la présence aphroditéenne, Hélène a fait quelque chose qui ressemble fort à de la distance.

Et, loin des travaux d'Aphrodite, la guerre sévit, où les hommes meurent pour Hélène.

*Érôs, Éris, Arès*

### Mourir pour Hélène ?

« Les uns avaient la possibilité, en rendant Hélène, de se débarrasser de leurs maux ; les autres, en se désintéressant de son sort, de vivre le restant de leurs jours dans la sécurité. Ni les uns ni les autres n'acceptèrent ces solutions : les premiers voyaient sans émotion leurs villes détruites, leur territoire bouleversé, pourvu qu'ils ne fussent pas contraints d'abandonner Hélène aux Grecs ; les Grecs aimaient mieux vieillir en restant sur la terre étrangère et ne jamais revoir leur famille que de rentrer dans leur patrie en abandonnant Hélène. »

1. Le désir des prétendants : Hésiode, fr. 199, 2, Merkelbach-West (*himeirôn Hélénès posis emménai èukomoio*) ; on notera que, dans l'*Illiade*, Hélène est effectivement donnesse d'identité pour Pâris, plusieurs fois désigné comme « l'époux d'Hélène aux beaux cheveux ». Le désir de Pâris : *Illiade*, III, 442-446 ; le silence obéissant d'Hélène : 447.

2. Voile blanc d'Hélène : III, 141, 419-420 ; voile blanc d'Aidôs et Némésis : Hésiode, *Les travaux et les jours*, 198-200.

Pour faire l'éloge d'Hélène, l'éloquence d'Isocrate est diserte. Ronsard dira la même chose avec une concision plus poétique :

« Ton œil vaut un combat de dix ans d'Ilion. »

Ou encore, pour conclure le fameux sonnet sur les « bons vieillars/Dessus le mur Troyen, voyans passer Hélène » :

« ... Pour elle corps et biens et ville hazarder :  
Ménélas fut bien sage, et Pâris ce me semble :  
L'un de la demander, l'autre de la garder <sup>1</sup>. »

Décidément, j'avais cru trop tôt en avoir fini avec l'*Iliade* : après Ronsard, il vaut la peine de relire les vers homériques qui lui servent de modèle, et de s'assurer que, comme il se doit, le texte épique va plus loin dans l'ambivalence que ses imitations.

Donc, les vieillards de Troie voient Hélène monter sur le rempart et, à voix basse, échangent des mots ailés :

« Non, il n'y a pas lieu de blâmer les Troyens ni les Achéens aux bonnes jambières si, pour telle femme, ils souffrent si longs maux. Elle a terriblement l'air, quand on l'a devant soi, des déesses immortelles... Mais, malgré tout, telle qu'elle est, qu'elle s'embarque et qu'elle parte! qu'on ne la laisse pas ici, fléau pour nous et pour nos fils plus tard <sup>2</sup>! »

L'évocation du *pèma* – avant-dernier de ces mots ailés – sert aux vieillards de conclusion; certes Priam s'adressera alors à Hélène avec bienveillance, mais, chez Homère, aucun Ronsard ne reprendra la parole pour atténuer ou retourner l'ordre du discours : si beau soit-il, un *pèma* n'en est pas moins un fléau. Cela fait donc : deux vers pour dire la légitimité de la guerre « autour d'une telle femme »; deux autres pour affirmer, en une forte opposition, la nécessité de se débarrasser du fléau; et, entre ces deux distiques, un vers-charnière pour exprimer, de la façon qui, dans l'*Iliade* est encore la plus topique – au moyen d'une comparaison –, l'exceptionnelle beauté d'Hélène :

« Terriblement aux déesses immortelles, quand on l'a devant soi, elle ressemble. »

Vers essentiel, en ce qu'il éclaire à la fois ceux qui le précèdent et ceux qui le suivent (la beauté justifie à elle seule la guerre, mais du terrible il faut se garder).

1. Isocrate, *Éloge d'Hélène*, 50; Ronsard, *Sonnets pour Hélène*, I, 38, v. 11, et II, 66.

2. *Iliade*, III, 156-160.

Il convient donc de s'arrêter sur ce vers, à commencer par le mot qui l'ouvre (avec quelle force!) : *ainôs*, terriblement. De même, dans l'*Agamemnon* d'Eschyle, la calamité dont procède Héléne est *phôs ainolampes*, « lumière qui fait rayonner l'horreur <sup>1</sup> ». Mieux vaut, il est vrai, éviter le face-à-face avec le divin, où toujours le terrible peut se glisser <sup>2</sup> : or, regardée droit au visage (*eis ôpa*), Héléne ressemble trop à une déesse.

Et pourtant, ce n'est pas la déesse mais la chienne que, dans son propre visage, Héléne reconnaît : « Moi, face de chienne (*kynôpis*) », répond-elle aux douces paroles de Priam; de même, évoquant ces combats qui font la matière de l'*Illiade*, l'Héléne de l'*Odyssée* répétera : « à cause de moi, face de chienne » – et *kynôpis* sera encore Aphrodite dans le chant de l'aède Démodokos tout comme, chez le comique Cratinos, Aspasia à la veille de la guerre du Péloponnèse <sup>3</sup>. *Kynôpis* : qui voit la femme voit la chienne. Emblème d'une impudence (*anaideia*) que l'acharnement dans le mal vient encore renforcer (ainsi chez les Troyens, que Ménélas traite de *kakai kynes*, mauvaises chiennes), la chiennerie féminine se fait impudicité : tout le contraire du quant-à-soi (*aidôs*) que l'ordre du monde exige des femmes <sup>4</sup>. « Femme à plus d'un homme », impudente-impudique, donc « chienne » : ce mot que, dans l'*Illiade*, Héléne retournait contre soi comme l'outrage même, d'autres le lui infligeront après Homère, au premier rang desquels Euripide; chez ce tragique, il est vrai, la lascivité s'attache à Héléne comme un destin et, lors même que, protégée par la fiction de l'*eidôlon*, la femme de Ménélas est restée chaste, son cri de deuil, semblable au gémissement de la Nymphé violente, sonne encore comme une plainte érotique <sup>5</sup>. Ce n'est pas tout : parce que, comme le dit un célèbre chœur des *Choéphores*, le désir féminin est sans frein, la chiennerie des femmes fait couler le sang des hommes; lubrique et meurtrière comme sa sœur Clytemnestre,

1. Sens fort d'*ainôs* dans ce passage : voir A. Amory, « The Gates of Horn and Ivory », *Yale Classical Studies*, 20 (1966), not. p. 29. *Phôs ainolampes* : Eschyle, *Agamemnon*, 389 (avec le commentaire de J. Bollack, *L'Agamemnon d'Eschyle*, I, 2, Lille-Paris, 1981, p. 415). Depuis Alcman (fr. 27 Page : *ainoparis*), la tradition a volontiers déplacé le funeste sur Pâris (voir Euripide, *Hécube*, 944, *Héléne*, 1120 ainsi que Eschyle, *Agamemnon*, 713). Dans Euripide, *Électre*, 1062, il y a peut-être un jeu sur *ainos* (funeste)/*ainos* (l'éloge), à propos de la beauté d'Héléne et de sa sœur Clytemnestre.

2. Voir J.-P. Vernant, « L'autre de l'homme : la face de Gorgô », dans M. Olender (éd.), *Pour Léon Poliakov. Le racisme, mythes et sciences*, Bruxelles, 1981, pp. 141-155.

3. *Illiade*, III, 180; *Odyssée*, IV, 145 (Héléne); *Odyssée*, VIII, 139 (Aphrodite) et XI, 20 (Clytemnestre); Cratinos, *Chirones*, fr. 241 Kock (Aspasia).

4. *Kakai kynes* : *Illiade*, XIII, 620-639; la chienne et l'*anaideia* : voir M. Faust, « Die künstlerische Verwendung von *kyôn* (Hund) in den homerischen Epen », *Glotta*, 48 (1970), pp. 25-27 et S. Lilja, *Dogs in Ancient Greek Poetry*, Helsinki, 1976, pp. 21-22.

5. Femme à plus d'un homme : Eschyle, *Agamemnon*, 62; Euripide, *Cyclope*, 181. Héléne « chienne » : Euripide, *Andromaque*, 630; voir aussi Lycophron, *Alexandra*, 87 et 850. Impudicité d'Héléne chez Euripide : voir surtout *Troyennes*, 989-992 et 1027; Héléne, vertueuse mais assimilée à une Nymphé violée : Euripide, *Héléne*, 184-190.



- |    |  |    |  |
|----|--|----|--|
| 1  | <i>Incidences de la psychanalyse</i>       | 16 | <i>Écrire la psychanalyse</i>                |
| 2  | <i>Objets du fétichisme</i>                | 17 | <i>L'idée de guérison</i>                    |
| 3  | <i>Lieux du corps</i>                      | 18 | <i>La croyance</i>                           |
| 4  | <i>Effets et formes de l'illusion</i>      | 19 | <i>L'enfant</i>                              |
| 5  | <i>L'espace du rêve</i>                    | 20 | <i>Regards sur la psychanalyse en France</i> |
| 6  | <i>Destins du cannibalisme</i>             | 21 | <i>La passion</i>                            |
| 7  | <i>Bisexualité et différence des sexes</i> | 22 | <i>Résurgences et dérivés de la mystique</i> |
| 8  | <i>Pouvoirs</i>                            | 23 | <i>Dire</i>                                  |
| 9  | <i>Le dehors et le dedans</i>              | 24 | <i>L'emprise</i>                             |
| 10 | <i>Aux limites de l'analysable</i>         | 25 | <i>Le trouble de penser</i>                  |
| 11 | <i>Figures du vide</i>                     | 26 | <i>L'archaïque</i>                           |
| 12 | <i>La psyché</i>                           | 27 | <i>Idéaux</i>                                |
| 13 | <i>Narcisses</i>                           | 28 | <i>Liens</i>                                 |
| 14 | <i>Du secret</i>                           | 29 | <i>La chose sexuelle</i>                     |
| 15 | <i>Mémoires</i>                            |    |  |

À paraître à l'automne 1984

30 *Le destin*



9 782070 701803



84 TV A 70180 ISBN 2-07-070180

92 FF TC